



Charte Forestière du Beaujolais

Compte rendu du 5^{ème} Comité de Pilotage

Vendredi 29 Novembre 2019

Chamelet

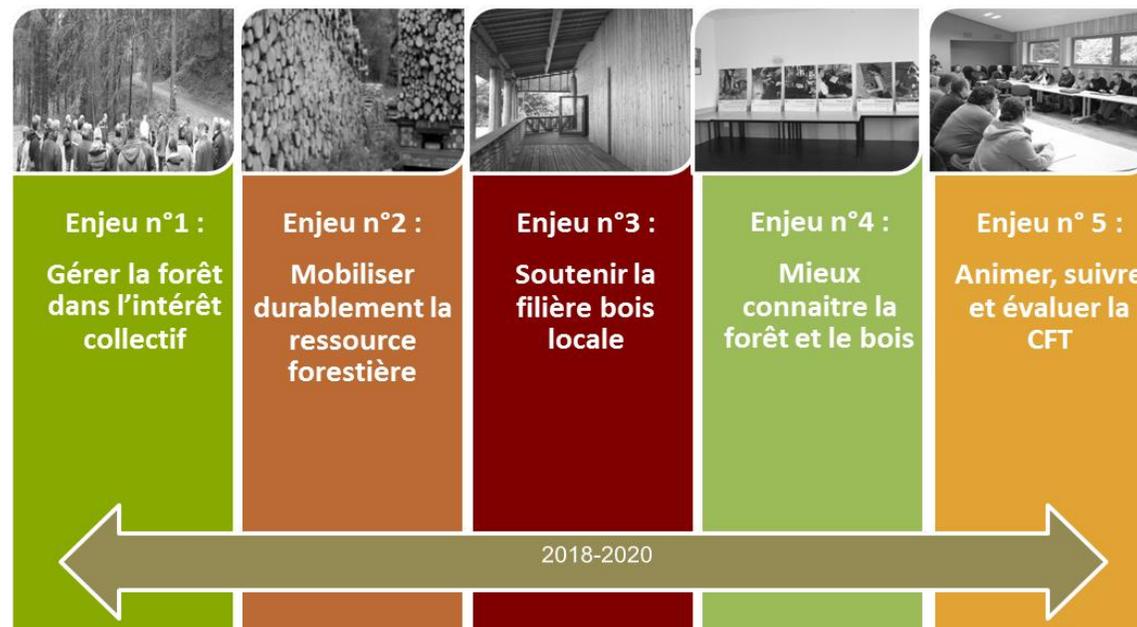
Personnes présentes

Lionel AMIN - MFR Lamure sur Azergues
Guillaume BÉAL – ONF
Henri BEAUPERTUIT - Fransylva Loire
Bernard BESSON – Fransylva Rhône – Section Centre
Marie CHAMBARD – Amis Guide en Terre Beaujolaise
Luc CHAMPAIN – DDT du Rhône
Jacques CHASSY – Fransylva Rhône – Section Nord
Didier DAILLY – Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône
Céline DECHAVANNE- SYMISOA
Edith DELOBEL – Amis de la Nature du Haut Beaujolais
Patrick FILEK – Amis de la Nature du Haut Beaujolais
Enzo FOUILLET - SYMISOA
Jean-Pierre GOUDARD – Vice Président COR
Julie HERRGOTT– Atelier Herrgott & Farabosc
Dominique JONCHIER – Mairie de Saint Igny de Vers
Mélanie JOUBERT - Atelier Herrgott & Farabosc
Vincent LAVERRIERE – Mairie de Theizé
Bertrand LEROY – Mairie Porte des Pierres Dorées
Douglas MARTIN – Directeur de Fibois 69
Alain MORIN – Vice Président CCSB
Daniel PACCOUD – Président Syndicat Mixte du Beaujolais
Sandra PRADIER –Département du Rhône
Didier ROUSSE – France Nature Environnement Rhône
Xavier SALEMBIER – CRPF 69
Louise TISSOT – COR

Kévin BAZILE – Animateur CFT Beaujolais (Fibois 69)

Personnes excusées

Pierre CASTOLDI – Sous Préfecture du Rhône
Clément CAZE – Géoparc Beaujolais
Bernard CHIGNIER – Mairie de Belleruche
Olivier CHOMER – CRPF 69
Jacques de BUSSY– Mairie de Ranchal
Daniel DURAND – Mairie de Saint Nizier sous Charlieu
Pierre GADIOLET – Syndicat de Rivière Azergues
Léa LENZ – Fibois 42
Marie-Claude LONGEFAY – Maire de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
Matthieu MAILLARD – COT (COR)
Jean Luc MATRAY – Vice Président de Charlieu Belmont Communauté
Florian POMARÈDE – Président de Fibois 69
Bernard ROSSIER – Mairie de Lamure sur Azergues
Alain SERVAN – Mairie de Tarare
Grégoire THEVENET – SMRB
Virginie VIRIEU - CCSB



Enjeu n°1 :
Gérer la forêt dans l'intérêt collectif

Enjeu n°2 :
Mobiliser durablement la ressource forestière

Enjeu n°3 :
Soutenir la filière bois locale

Enjeu n°4 :
Mieux connaître la forêt et le bois

Enjeu n°5 :
Animer, suivre et évaluer la CFT

2018-2020

Piste de travail n°1 :
Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique

Piste de travail n°2 :
Réaliser un comparatif économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois

Piste de travail n°3 :
ETF : Maintenir, accompagner et sensibiliser sur les bonnes pratiques

Piste de travail n°4 :
Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt

Piste de travail n°5 :
Informer et promouvoir l'usage du bois énergie comme ressource durable / locale / renouvelable

Piste de travail n°6 :
Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction

Piste de travail n°7 :
Accompagner les entreprises de 1ère et de 2ème transformation

Piste de travail n°8 :
Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Piste de travail n°9 :
Construire une offre touristique liée à la forêt

Piste de travail n°10 :
Animer, suivre et évaluer la charte forestière



Gérer la forêt dans l'intérêt collectif

CRPF

En 2019, à travers ses missions de conseils et d'accompagnements des propriétaires, le CRPF a tenu **19 réunions** sur le terrain dont :

- **3 réunions** pour l'adaptation au changement climatique (85 personnes)
- **1 réunion** pour la sylviculture irrégulière et régénération naturelle de Douglas (60 personnes)

Depuis septembre un nouveau technicien travail sur le secteur Nord : Xavier Salembier

ASLGF du Mont Saint Rigaud

La gestion forestière actuelle du Massif Forestier du Beaujolais est tournée vers la sylviculture régulière, l'ASLGF a fait le choix de mettre en place une démarche différente, innovante sur le territoire, en essayant une gestion forestière basée sur la sylviculture irrégulière.

Créée en 2016, elle compte aujourd'hui environ 900ha pour une cinquantaine de propriétaires. Une action à suivre...

Remarques/Questions

Didier DAILLY demande si dans le cadre de la charte forestière il serait possible de recenser les surfaces forestières gérées en irrégulier, à la fois pour le domaine privé et public.

Un recensement possible pour la forêt public (ONF) et privée (CRPF).

En 2020, l'animateur de la CFT recensera auprès de l'ONF et du CRPF les parcelles en transition vers l'irrégulier et présentera un estimatif lors du COPIL de fin d'année.





Gérer la forêt dans l'intérêt collectif

Sylv'Acctes

Sylv'Acctes est un outil régional qui finance des investissements environnementaux en forêt : Stockage de CO2, essais de plantations, pratiques de gestions, biodiversités...
Récemment la Métropole du Grand Lyon a voté une enveloppe de 100 000€ pour financer des travaux sylvicoles sur les territoires forestiers hors métropole.
Sylv'Acctes est un outil qui permettrait de répondre à l'enjeu N°1 de la CFT : « Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique »

Remarques/Questions

Daniel PACCOUD rappelle que l'engagement du territoire vers ce dispositif, avec un portage du Syndicat Mixte du Beaujolais, a déjà été évoqué. Le SMB aurait à verser une cotisation de 4000€ pour 3 ans, mais l'apport financier demandé à la Communauté d'Agglomération de Villefranche (cotisation annuelle de 4000€ par an pour une collectivité de plus de 60 000 habitants) bloque aujourd'hui le dossier.

En 2020, l'animateur de la CFT prendra contact avec Sylv'Acctes pour savoir si le SMB peut adhérer sans le territoire de la Communauté d'Agglomération de Villefranche.



Adhérer à Sylv'Acctes pour financer des investissements environnementaux en forêt...





Des propriétaires forestiers soucieux des zones humides



Gérer la forêt dans l'intérêt collectif

Des efforts sont encore à fournir pour améliorer gestion forestière et biodiversité.
Des actions sont menées pour qu'elle soit prise en compte et améliorée.

Conservatoire d'Espèce Naturel d'Auvergne Rhône Alpes

Le CEN Auvergne Rhône-Alpes a réalisé un film à l'attention des propriétaires forestiers pour leur apporter de nouveaux éléments d'analyse et de prise en compte de la biodiversité et de la ressource en eau sur leurs parcelles.

Disponible auprès du CRPF ou via ce lien : <https://youtu.be/3sxRI9mcWoU>

CRPF et France Nature Environnement Rhône

En octobre, le CRPF et FNE ont organisé une journée de présentation des travaux de relevés de la biodiversité menés dans des jeunes parcelles de forêts. Une vingtaine de personnes présentes
Intervention de Xavier Salembier (CRPF):

« En 2018, la DDT a commandé une étude auprès du CRPF et de FNE Rhône sur « La biodiversité dans les jeunes peuplements ». Des résultats hétérogènes ont été obtenus sur les parcelles inventoriées.

La gestion pratiquée sur ces parcelles jouant un rôle très important sur la richesse de la biodiversité.

À noter: La biodiversité s'évalue à l'échelle d'un massif plus qu'à l'échelle d'une parcelle »

Remarques/Questions

L'animateur de la CFT diffusera les résultats de cette étude à l'ensemble de ses partenaires une fois celle-ci remise à la DDT.



I. DIVERSIFIER LES ESSENCES

- ☞ Favoriser la diversité des essences
- ☞ Maintenir des feuillus dans les peuplements résineux
- ☞ Introduire des essences de diversification dans les plantations mono spécifiques
- ☞ Laisser des lisières en évolution naturelle (chemin, cours d'eau, zone engorgée)
- ☞ Lors des dégagements et nettoisements, garder des recrues feuillus
- ➔ Favoriser la diversité des espèces liées à chaque essence



II. UN APPORT RÉGULIER DE BOIS MORT



- ☞ Maintenir du bois mort au sol et sur pied et de différents diamètres
- ☞ Eclaircir régulièrement apporte du bois mort au sol et dans le sous-sol (souches et rémanents)
- ➔ Favorise les espèces liées à la dégradation du bois mort dans le sol et le sous-sol

- ☞ Laisser quelques tiges de bois mort sur pied qui ne présentent pas d'intérêt économique et sans danger
- ➔ Favorise les coléoptères aériens

- ☞ Laisser quelques purges de gros diamètres (diamètre > 40 cm) aux sols qui ne présentent pas d'intérêt économique
- ➔ Favorise la biodiversité liée aux gros bois morts au sol (Coléoptères terrestres)



- ☞ Lorsque cela est possible préférer la dispersion des rémanents plutôt que la mise en andain, et proscrire le dessouchage
- ➔ Meilleure répartition de la matière organique et de la biodiversité liée aux bois morts dans le sous-sol

III. MAINTENIR DES GROS BOIS VIVANTS

Favoriser les arbres vivants de diamètre > à 70 cm soit en :

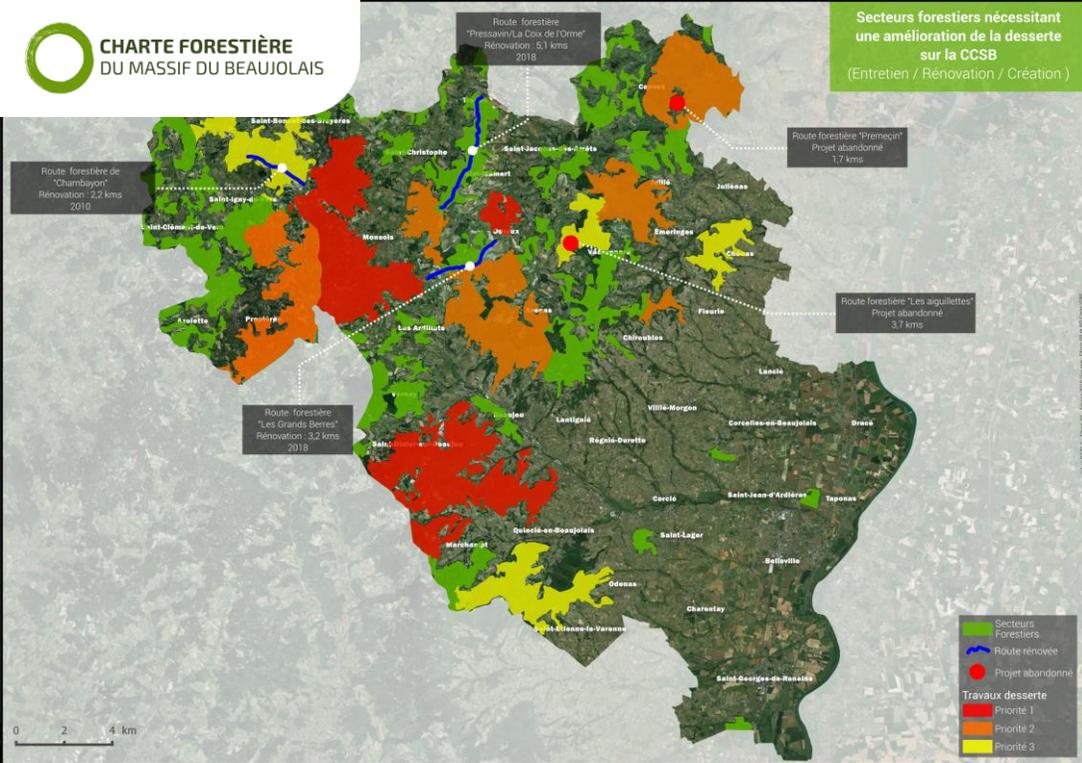
- ☞ Augmentant l'âge d'exploitabilité des peuplements de meilleure qualité sur les stations adaptées
- ☞ Préservant des Gros Bois sans valeur économique dans des îlots ne gênant pas l'exploitation ni les travaux de reboisement plantation (forte pente, limite de parcelles, combe, bord de piste)
- ☞ S'orientant vers la futaie irrégulière par des éclaircies successives qui tendent à favoriser un équilibre entre les différentes classes de diamètres et la présence de gros bois.
- ➔ Les Très Gros Bois vivants favorisent les micros habitats et un cortège d'espèces spécifique au vieillissement des arbres et à la continuité du substrat (fente, cavité, contre forts racinaires, houppiers accueillants, meilleure mycorhization)



IV. UNE EXPLOITATION ADAPTÉE

- ☞ Limiter la surface des coupes rases
- ➔ Favorise la recolonisation de la micro faune du sol
- ☞ Mise en place des cloisonnements d'exploitation pour limiter le tassement
- ➔ Favorise la reconstitution des sols forestiers par un impact moindre sur l'humus et la biodiversité des sols
- ☞ Eclaircir les peuplements
- ➔ Favorise l'installation d'une végétation au sol et de la régénération naturelle
- ➔ Favorise l'installation de différentes strates de végétation





Mobiliser durablement la ressource

CCSB / CRPF / CFT

Suite à la fusion CCHB/CCSB de 2017, la nouvelle CCSB avait besoin de clarifier la situation sur son territoire à ce niveau là. Le CRPF et la CFT ont aidé à mettre à jour les projets et à les hiérarchiser, pour que la CCSB puisse acter un nouveau fonctionnement sur les projets de desserte.

3 projets ont été identifiés comme prioritaires.

Lors du prochain Conseil Communautaire en décembre, il va être proposé que la CCSB assure la Maîtrise d'Ouvrage sur les projets de desserte.

Remarques/Questions

Douglas MARTIN rappelle le besoin de rendre ce schéma de desserte opérationnel pour les collectivités.

Coopération inter-communale pour l'entretien de la voirie forestière

Aujourd'hui l'entretien des voiries forestières par les communes n'est pas facile. En cause : le manque de moyens humains et financiers...

Cependant certaines communes essayent de trouver des solutions, c'est le cas de 6 communes limitrophes : Ranchal / Poule les Écharmeaux / St Nizier d'Azergues / St Vincent de Reins / Belleruche / Belmont de la Loire

En 2019, les 6 communes s'organisent pour identifier et planifier les travaux d'entretien de la voirie forestière.

La Charte Forestière salue cette coopération.





Mobiliser durablement la ressource

ARDEF

Lors de son assemblée générale en mars, l'ARDEF a proposé à ses adhérents une présentation sur le thème de la « Forêt du Futur ». Le CRPF est intervenu pour présenter le contexte climatique pesant sur la forêt et la gestion forestière à développer pour s'y adapter.

Une trentaine de personnes étaient présentes.

Remarques/Questions

Douglas MARTIN précise qu'il y a une demande des professionnels de visiter des parcelles « innovantes », d'avoir des références sur le terrain.





Mobiliser durablement la ressource

COR : Contrat d'Objectif Territorial

Depuis 2017, la COR mène un Contrat d'Objectif Territorial financé par l'ADEME et visant l'aide à l'installation d'énergies renouvelable productrices de chaleur : Bois énergie, Solaire thermique, Géothermie.

Ce que l'on peut retenir de ce contrat, c'est que le bois énergie est la ressource qui se développe le plus et qui dynamise le développement des ENR sur le territoire de la COR.

Le contrat arrive à son terme en fin d'année.

L'ADEME doit se positionner sur la possibilité de prolonger le contrat et la COR sur son souhait de poursuivre.

Bilan pour le volet bois énergie : 17 projets accompagnés pour une estimation d'aide à l'investissement totale de plus de 800 000€ (en cours).

Dans le cadre d'une autre aide de l'ADEME (Fonds Chaleur), 2 Réseaux de Chaleur plus importants sont en train d'être développés à Thizy et Cours la Ville.

CFT / Mairie de Chénas / SYDER

Dans le cadre de la promotion du bois énergie, la Charte Forestière et le SYDER ont fait visiter le tout nouveau réseau de chaleur de la mairie de Chénas, au mois de mars dernier. Une dizaine de personnes étaient présentes (élus et technicien(ne)s de collectivités).

Quelques infos :

- 2 chaudière bois granulés : Puissance totale de 130 kW
- Consommation de granulés : 57 tonnes par an
- Consommation de chaleur: 230MWh/an
- Investissement : 176 000€





Fibois 69

Journée Département du Rhône

Cette année, Fibois 69 accueillait les élus du Conseil Départemental du Rhône pour une journée sur le thème du bois énergie, avec au programme :

- Visite d'un chantier forestier au Mont St Rigaud
- Visite de l'entreprise EAU ENERGIE, spécialisée dans la fabrication de plaquettes forestières
- Visite de l'entreprise EINNA BIOCOMBUSTIBLES, spécialisée dans les granulés bois
- Visite de la chaufferie bois de la cité scolaire de la PLATA à Tarare.

Une vingtaine de personnes présentes

Journée découverte filière

Cet été Fibois 69 a accueilli dans le Beaujolais les équipes responsables de la construction au Grand Lyon. Sur la journée, les participants ont pu découvrir le massif du Beaujolais, la sylviculture, l'exploitation forestière et la transformation du bois. Durant les nombreux échanges, il a notamment été question de la place du bois en ville.

25 personnes présentes

Visite terrain des services de la Région AURA

En juillet, Fibois 69 recevait les services forêt et économie rurale de la Région Auvergne Rhône Alpes.

L'occasion d'échanger avec les partenaires forestiers sur les spécificités du massif du Beaujolais, ses enjeux en termes de sylviculture ainsi que de visiter un chantier de bûcheronnage.

Durant ces échanges les services ont pu se rendre compte de l'impact des aides de la région en faveur de la filière forêt-bois.

25 personnes présentes



Fibois 69

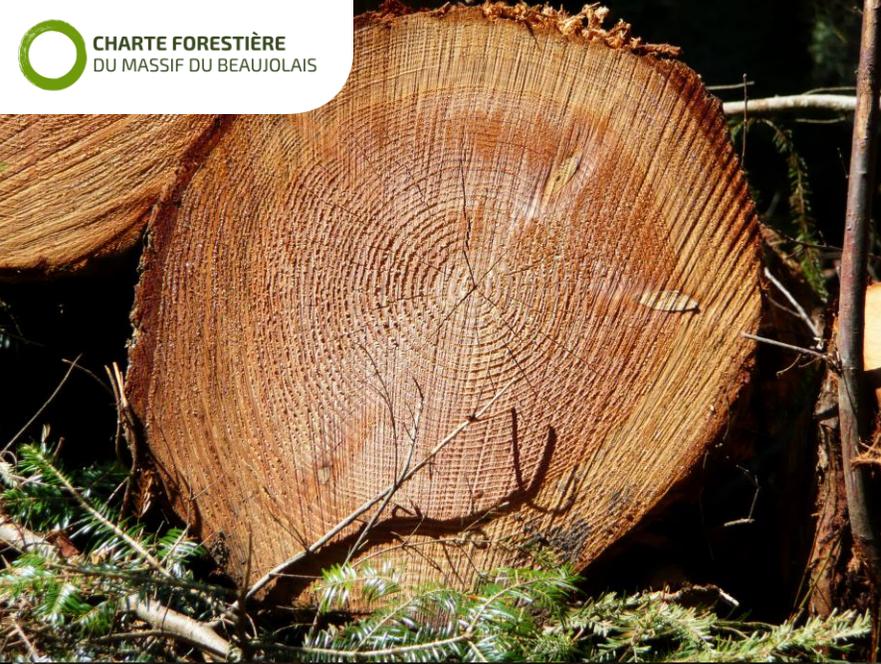
Voyage au cœur de la filière forêt bois

Pour la deuxième année consécutive, Fibois 69 proposait aux acteurs de la construction (maîtres d'œuvre, bureaux d'étude, collectivité...) de partir à la rencontre des professionnels qui produisent et transforment le bois.

L'occasion pour les participants de se familiariser avec la filière bois locale et d'approfondir leurs connaissances sur le matériaux bois. Au programme de cette journée :

- Visite du chantier de restructuration du Lycée Claude Bernard à Villefranche sur Saône
- Visite d'un chantier forestier d'éclaircie de l'entreprise Achaintre à St Loup
- Visite de la scierie Lachize à Thel

25 personnes présentes



FranSylva Rhône et France Douglas

Journée Technique sur le Douglas

Dans le cadre de la semaine internationale de la forêt, FranSylva Rhône et France Douglas ont organisé une journée sur le Douglas, à destination des propriétaires forestiers pour les informer sur le changement climatique, la 1^{ère} transformation et les usages du douglas (visite de l'entreprise Provvedi)...

95 personnes présentes



Mieux connaître la forêt et le bois

- Sensibilisation scolaire -

La forêt et le bois véhiculent beaucoup d'idées reçues. En 2019, les événements de sensibilisation du grand public et les temps d'animations scolaires ont été renforcés.

CFT et Géoparc Beaujolais

Il y avait un souhait d'avoir une animation scolaire structurée sur le territoire du Beaujolais. Au printemps, la Charte Forestière et le Géoparc ont lancé un appel à projet pour l'année scolaire 2019/2020, auprès de toutes les écoles du territoire : 14 classes y ont répondu. Malheureusement concentrées sur le territoire des pierres dorées et de l'agglomération de Villefranche. Une répartition plus harmonieuse était souhaitée pour couvrir l'ensemble du territoire. Depuis la rentrée, la Charte forestière est intervenue pour 6 classes et a fait visiter un chantier de bois énergie et de bois d'œuvre. Des interventions qui se déroulent autour d'un temps de découverte en extérieur et en salle, suivi d'une sortie terrain.

Remarques/Questions

Édith DELOBEL demande si le rôle écologique/biodiversité de la forêt est bien présenté auprès des scolaires ? L'animateur de la CFT confirme que les 3 missions de la forêt sont présentées aux enfants.

Charlieu Belmont Communauté et Ligue de l'Enseignement 42

Pour la 3^{ème} année consécutive, poursuite du projet pédagogique pour l'année scolaire 2019/2020.

CFT et CRPF

La Charte forestière et le CRPF ont accueilli une classe de BTS Design de Lyon, durant une matinée au col de crie, pour leur présenter la filière, dans le cadre d'un projet d'étude. (15 élèves)



Vis ma vie de Bûcheron

en BEAUJOLAIS



LES MERCREDI MATINS

COL DE CRIE

10 JUILLET & 7 AOÛT

LAC DES SAPINS

17 JUILLET & 31 JUILLET

BELMONT DE LA LOIRE

24 JUILLET

À la rencontre
des professionnels de
la gestion forestière

→ Visites Gratuites &
Accompagnées

INSCRIVEZ-VOUS !

Charte Forestière du Beaujolais

Tél. : 04 74 67 21 93 / E-Mail. : evenements@fibois69.org

RENSEIGNEMENTS : www.fibois69.org

Mieux connaître la forêt et le bois

- Sensibilisation grand public -

A
8&9

CFT / Fibois 69 / ARDEF

Pour la première année dans le Beaujolais, la Charte Forestière, Fibois 69 et l'ARDEF organisaient l'événement « Vis ma Vie de Bûcheron ».

Une opération créée pour les habitants du beaujolais et les touristes, pour leur permettre de découvrir et d'approfondir leurs connaissances sur la forêt et la filière bois.

L'occasion de pouvoir échanger en direct sur le terrain avec des professionnels afin de mieux comprendre leurs métiers.

5 visites ont eu lieu et permis au public de découvrir différents métiers et différents chantiers.

Sur l'ensemble de l'événement, 130 personnes ont été accueillies (*plus de nombreux articles de presse*). Une réussite tant dans l'affluence que dans les échanges, qui donne lieu à une reconduction en 2020.

Remarques/Questions

Douglas MARTIN précise que les entreprises ont également été très satisfaites de l'opération et des échanges avec le public.

Le SYMISOA propose de faire visiter un chantier forestier en bord de cours d'eau l'année prochaine.

Patrick FILEK émet une remarque sur le titre de l'événement, qui est contradictoire avec la situation actuelle en forêt, à savoir le remplacement des bûcherons par des machines.

Douglas MARTIN explique que c'est un événement régional et que le nom est « déposé » (action de communication), qu'il est accrocheur pour le public et que l'objectif est bien de faire découvrir les différents métiers de la forêt : sylviculteur, bûcheron, abatteur...

Guillaume BÉAL précise qu'il ne faut pas diaboliser les machines, qu'elles sont complémentaires avec le bûcheronnage.



Rétrospective de « Vis ma Vie de Bûcheron 2019 »





Mieux connaître la forêt et le bois

- Sensibilisation grand public -

A
8&9

En 2019, la Charte Forestière :

A également organisé :

- 1 visite commentée en forêt du Mt Tourvéon avec l'association Tolvedunum et le CRPF, dans le cadre de la journée internationale des forêts : 40 personnes
- 1 visite commentée dans la forêt de Longeval avec l'association Longeval et l'ONF, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable : une quinzaine de personnes

A aussi participé :

- À une soirée débat avec COFORET (organisée par l'Association Patrimoine et Tradition de Ville sur Jarnioux) : 30 personnes
- À la Fête de l'environnement de Villefranche sur Saône
- Aux Mercredis du Col de Crie

Une année riche en terme d'événements grand public et d'animations scolaire, à poursuivre en 2020...

Sur le plan touristique, en plus de l'opération « Vis ma Vie de Bûcheron », la Charte Forestière poursuit son implication dans le projet d'aménagement du Col de Crie/ Mont Saint Rigaud, avec la rédaction de supports pédagogiques sur la forêt et le bois.

Elle participe également à l'élaboration du sentier pédagogique de la commune de Ranchal.

Tableau de bord des actions de la Charte Forestière du Beaujolais

2019

Gérer la forêt dans l'intérêt collectif	Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique	CRPF Réunions terrain : - Adaptation de la Sylviculture au changement Climatique - Sylviculture Irrégulière/Régénération	ASLGF du Mont Saint Rigaud Plan de Gestion : Sylviculture irrégulière	CEN Rhône Alpes Film sur la gestion forestière en zone humide	CRPF + France Nature Environnement Restitution "Etude Biodiversité"
	Réaliser un comparatif économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois				
Mobiliser durablement la ressource forestière	ETF : Maintenir, accompagner et sensibiliser sur les bonnes pratiques	ARDEF Présentation sur la "Forêt du Futur"			
	Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt	CCSB + CRPF + CFT Mise à jour et hiérarchisation de la desserte	Groupement de communes (secteur Ranchal) Mutualisation de l'entretien de la voirie forestière		
	Informez sur le bois énergie	COR Terme du COT : Bois énergie ENR dynamique	CFT + SYDER + Mairie de Chénas Visite réseau de chaleur	Fibois 69 Accueil du Conseil Départemental du Rhône : Visites : Chantier, entreprises de plaquettes et de granulés, chaufferie	
Soutenir la filière bois locale	Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction	Fibois 69 Accueil équipe construction du Grand Lyon: Visite de parcelles, de chantier forestier, d'une scierie	Fransylva Rhône + France Douglas Journée Technique sur le Douglas	CFT + COFORET Visite chantier construction bâtiment bois local	Fibois 69 Voyage au coeur de la filière forêt pour des prescripteurs bois
	Accompagner les entreprises de 1ère et de 2ème transformation	Fibois 69 Accueil équipe SFER AURA: Présentation de la filière + Visite de Chantier forestier			
Mieux connaître la forêt et le bois	Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois	CFT + Communauté de Communes de Charlieu-Belmont + Ligue de l'Enseignement 42 - Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2018/2019 (visite scierie + constructeur bois) - Renouvellement de l'animation pédagogique auprès de 3 écoles pour l'année 2019-2020	Géoparc + CFT Projet pédagogique scolaire 2019/2020 : 14 classes	Association Ville sur Jarnioux + CFT + COFORET Soirée débat	CFT Interventions pédagogiques : Liergues, Chervinges et Ville sur Jarnioux
		CFT Visite de chantier forestier pour les élus et technicien(ne)s du SMB	CFT + CRPF + Association Tolvedunum Visite Forêt Mont Tourvéon		CFT Participation à la Fête de l'Environnement de Villefranche sur Saône
		CFT Visite de chantier forestier pour les élus et technicien(ne)s du SMB	CFT + ONF + Association Longeval Visite Forêt Longeval		CFT Animation lors des Mercredis du col de crie
	Construire une offre touristique liée à la forêt	Charlieu Belmont Communauté + CFT Panneau d'interprétation sur la Filière Forêt/Bois (Chemin St Jacques de Compostelle)	Almanach + CFT Page de découverte sur la forêt beaujolaise et sa filière	CFT + ARDEF + Fibois 69 Vis ma Vie de Bûcheron	
		Fédération de Randonnée + Géoparc + CFT Topoguide : Page de découverte sur la forêt beaujolaise et sa filière	Ranchal + CFT Participation à l'élaboration du sentier pédagogique		
	CCSB + CFT Projet Mt Sain Rigaud/Col de Crie Rédaction de contenu pédagogique				



Point réglementaire

Informations cadastrale

Pour organiser sereinement leurs chantiers, les entreprises forestières ont besoin d'obtenir des informations cadastrales afin de pouvoir contacter les propriétaires pour : *les recherches de limites de propriétés, les autorisations pour la traversée de parcelles, stockage de bois...*

C'est un droit de communication ponctuel ouvert à tous, qui est encadré par un texte de loi (*Décret n° 2012-59 du 18 janvier 2012 relatif à la délivrance au public de certaines informations cadastrales*) :

- 1 demande doit mentionner une commune seulement et 5 parcelles maximum
- Demandes maximum pour une entreprise : 5 par semaine ou 10 par mois
- Infos essentielles pouvant être transmises aux entreprises forestières :
Références cadastrales, nom(s) et adresse(s) du ou des propriétaires





Perspectives 2020

- 2 Temps Forts -

Relancer le réseau des élus référents Forêt-Bois

Suite aux élections qui se tiendront en mars 2020, il sera important de relancer le réseau des Référents Forêt-Bois communaux.

Pourquoi ?

- Pour améliorer la communication entre les communes et les acteurs de la filière sur le terrain.
- Pour avoir un interlocuteur dédié à la thématique afin de faire remonter/transmettre des informations,

Travailler pour les communes

La Chartre Forestière propose de produire des cartes pour les communes, pour visualiser l'importance de la forêt et le réseau de desserte forestière sur leurs territoires.

Diffusion auprès des communes de ces outils cartographiques ayant un rôle « d'aide à la décision ».

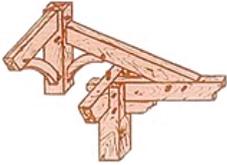


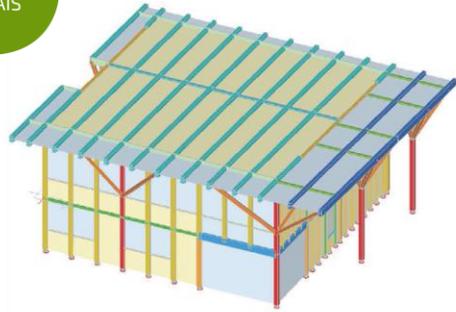
CONSTRUCTION BOIS LOCAL

Visite du chantier d'extension des locaux de Coforêt
Lamure sur Azergues



CHARPENTE & HABITAT BOIS





Anométrie schématique structurelle du projet - ADIS

■ Système constructif :

La conception est basé sur l'usage de pièces en bois massif, d'essences locales, limitant les éléments lamellés-collés et ainsi réduisant au maximum l'énergie grise et le bilan carbone de cette construction. Le système poteau/poutre en façades Est et Ouest permet des parois largement vitrées. Les façades Nord, Sud et les murs de refends sont des mur stabilisateurs contreventants.

Le plancher intermédiaire est composé de petits éléments massifs en sapin de la Loire, sur chants, cloués entre eux, sur lesquels est coulée une dalle de compression en béton (pour la structure, diaphragme et pour l'acoustique entre étages). Système Lignadal.

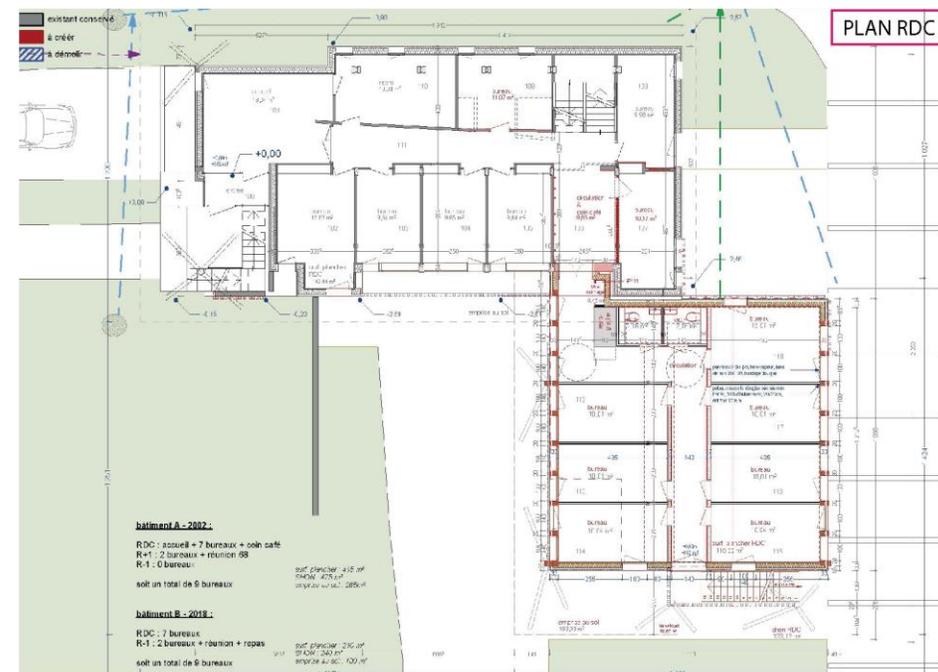
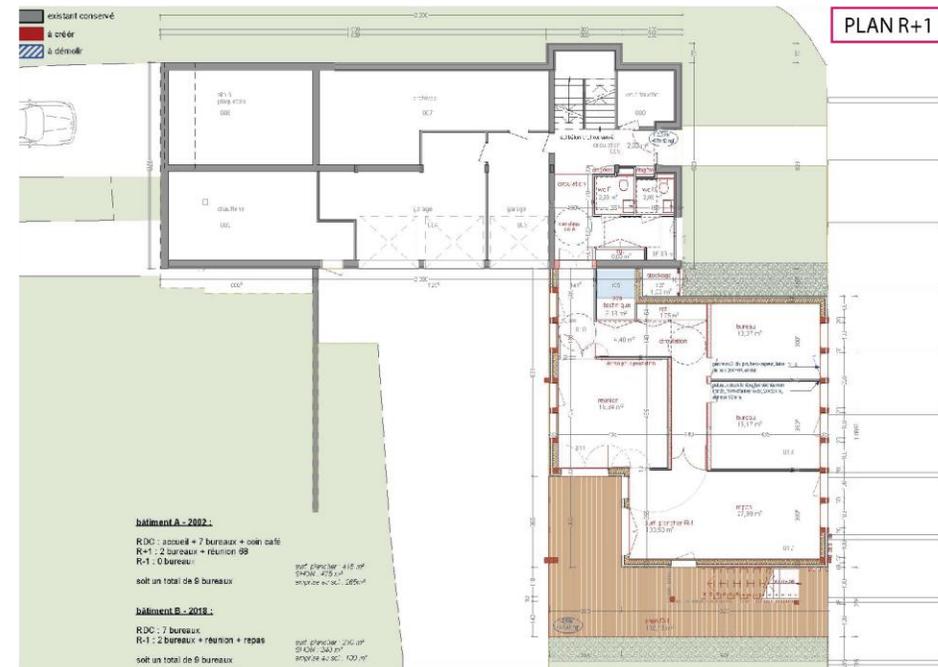
Un maximum de matériaux sont de provenance locale (bois de structure, bois de contreventement, bois en extérieur et en intérieur, menuiseries extérieures, graves de terrassement et de finition, ...).

La conception met en œuvre les techniques nécessaires pour répondre à la demande du maître d'ouvrage de réaliser un bâtiment très peu énergivore. Il est chauffé par la chaudière bois du bâtiment existant. L'isolation en laine de bois, accompagnée d'une dalle béton de 17cm en rez-de-chaussée et d'une toiture végétalisée sur le R+1, amènent l'inertie nécessaire au confort d'hiver et d'été de ce bâtiment de bureaux.

Ce volume est sobre, efficace et respectueux du bâti existant. Son débord de toit, important pour le bon fonctionnement thermique, est porté par des structures bois arborescentes faisant écho à l'esthétique du bâtiment existant. Le garde-corps et quelques éléments significatifs seront revêtus des mêmes tasseaux verts verticaux que l'extension afin d'avoir une réelle unité entre ces 2 éléments qui ont 17 ans d'écart.

Le choix de la couleur verte s'est tout naturellement imposé à nous dans un esprit de discrétion dans ce site entouré de forêts de résineux et étant en parfaite cohérence avec l'image et la charte graphique du maître d'ouvrage.

Les espaces intérieurs ont leur propre identité visuelle, lumineuse et acoustique (matériaux, couleurs, luminaires, ...) afin d'être en parfaite cohérence avec leur(s) usage(s) : bureaux = lieux de travail, sérieux, calmes / réunion, repas, coin café, ... = lieux collectifs de travail ou de repos, ...



usage	essence	provenance	distance	volume	
structure (poteaux, pannes et liens)	Douglas, fourni par Coforet	Lamure-sur-Azergues (69) = 70 %	30 km	23,90 m3	
contreventement toiture poutage de 27mm		Mardore (69) = 30 %	45 km	5,40 m3	190 m ²
solivage terrasse		fourni par Coforet			1,56 m3
plancher structurel intermédiaire	Lignadal en Sapin de Pays	Loire (42), fabricant Lignatech	100 km	18,15 m3	110 m ²
contreventement / finition intérieure	contreplaqué peuplier 16mm	forêt du Nord-Ouest de la France, fabricant Drouin (Sarthe, 72)	650 km	4,00 m3	250 m ²
menuiseries extérieures	carrelet collé en Pin Sylvestre	Haute-Loire 43 (carrelet de la scierie filaire, assemblé par la menuiserie Defix 43)	250 km	1,50 m3	
bardage 28x70mm	Douglas	Territoires du Massif central de la scierie Filaire (Haute-Loire 43)	220 km	4,48 m3	160 m ²
lames de terrasse 145x27mm	Douglas	Territoires du Massif central de la scierie Filaire (Haute-Loire 43)	220 km	1,08 m3	40 m ²
meubles intérieurs - étagères	Hêtre	Ain (scierie Pépin 01)	150 km	1,50 m3	
portes intérieures		Malerba (Thizy les Bourgs 69)	85 km	2,67 m3	
meubles extérieurs	Châtaignier	Rhône (69)	100 km	conception en cours	
isolation laine de bois 200mm	Résineux, notamment douglas	Isonat (Mably 42), défilage des chutes de résineux, provenant de scieries ou rémanents de forêts du Haut Beaujolais	100 km	40,00 m3	200 m ²
isolation laine de bois 80mm			100 km	22,00 m3	275 m ²
contreventement toiture en dalle OSB de 22mm	dalle OSB3 en 22 mm	(Krono France)		4,18 m3	190 m ²
plafonds des bureaux Knauf Fibralth	épicéa	Europe		2,20 m3	110 m ²
plinthes, couvre-joints, ... en 3 plis	épicéa	Europe		3,50 m3	
VOLUME TOTAL				132,62 m3	

Labels : PEFC et Bois des Territoires du Massif Central

Construire avec du bois qui vient d'à côté, c'est possible



La construction en bois local a débuté. Le bâtiment de Coforêt sera livré en avril 2020.
Photo Progrès/Sandrine VADROT

Vendredi, le comité de pilotage de la charte forestière assistait à une présentation d'un chantier de construction de Coforêt à Lamure-sur-Azergues.

Organisée par *Fibois Rhône Métropole*, réseau des entreprises de la filière bois, cette visite permettait d'échanger sur la construction bois.

Les avantages écologiques et techniques du bois sont aujourd'hui largement reconnus. Le chantier en cours, route de Lyon à Lamure-sur-Azergues, met en avant les avantages pour la valorisation des forêts, des entreprises et essences locales, soulignant le potentiel de la filière bois locale pour la « construction de bâtiments efficaces et économiques ».

M. Solvignon, maître d'ouvrage de *Coforêt*, présente la coopérative agricole créée en 1969, gestionnaire de forêts privées (90 % du total des forêts du département sont privées). Implantée dans les régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté, *Coforêt* accompagne les propriétaires dans la gestion de leurs parcelles forestières : elle analyse et met en œuvre cette gestion, réalise les travaux forestiers et la commercialisation du

bois pour plus de 600 clients. 83 personnes sont employées, dont 35 personnes sur le site de Lamure. *Coforêt* est le plus grand planteur du Rhône, avec 477 000 plans par an, dont 95 % en Douglas. M. Solvignon a expliqué que, face au changement climatique, il est important de poser des diagnostics et apporter des conseils pour la valorisation des parcelles : « essences alternatives, mélange des essences et diversification résineux feuillus, les préconisations sont faites au cas par cas. »

Un plancher intermédiaire en sapin de la Loire

Coforêt est installée sur le site de Lamure depuis 1985 et dans ses locaux de plus de 300m², à l'identité bois, route de Lyon, depuis 2003. Juxtaposé à ce bâtiment, un chantier a débuté : 215 m² d'extension sont en cours de construction en ossature bois.

Coforêt a fourni 31 m³ de bois local sur les 133 m³ totaux engagés dans le projet. La construction est basée sur l'usage de pièces en bois massif, d'essences locales : Douglas de Lamure et Mardore, réduisant ainsi au maximum l'énergie grise et le bilan carbone. D'autres essences ont été sélectionnées spécifiquement et seront mises en œuvre au

fil de l'avancée du chantier. Le système poteau/poutre en façade accueillera des baies vitrées. Le plancher intermédiaire est composé de sapin de la Loire, qui supportera une dalle de béton. Les contreventants et finitions intérieurs seront de peuplier, les menuiseries de pin sylvestre de Haute-Loire. Les menuiseries intérieures et mobilier seront faits de hêtre et châtaignier du Rhône et de l'Ain. L'isolation de laine de bois (résineux) est fabriquée à Mably (Loire). La dalle OSB est composée en épicea.

« Le coût de revient s'élève à 1 800€ le m² environ, soit le même qu'une construction de maison individuelle de base ». L'architecte du cabinet *Hergott et Farabosc* complète : « la conception de base a été étudiée sur et fonction de l'ossature bois. Ce qui permet de minimiser les coûts. »

Douglas Martin, pour *Fibois*, organisateur de la visite, explique : « ce bâtiment est une vitrine pour les professionnels de la filière bis. Il permet de montrer pourquoi il est intéressant de construire en bois, et ce qu'il est possible de réaliser en local ».

La livraison est prévue pour avril 2020.

De notre correspondante Sandrine VADROT

Le Progrès
Article sur la visite paru le
Mercredi 3 décembre 2019



Le projet d'extension du siège de Coforêt a été étudié sur une ossature bois, et l'usage d'essences locales a paru comme une évidence. Photo Progrès/Sandrine VADROT